

**VOX** image contemporaine  
contemporary image

**MÉMOIRE AU NOM DE  
VOX, CENTRE DE L'IMAGE CONTEMPORAINE**

**PROJET DU 2-22 RUE SAINTE-CATHERINE  
PROJET DU QUADRILATÈRE SAINT-LAURENT**

**présenté à  
l'Office de consultation publique de Montréal**

**Claudine Roger**  
Directrice intérimaire  
VOX, centre de l'image contemporaine

**Le 4 juin 2009**

## **VOX, centre de l'image contemporaine**

Depuis 1985, année où un collectif d'artistes inaugure Vox Populi, centre voué à la communication et aux pratiques multidisciplinaires de l'art, le bilan de VOX est jalonné de réalisations marquantes pour l'avancement de la connaissance de l'art actuel et le positionnement de Montréal sur la scène artistique internationale. Qu'il suffise de mentionner la création du Mois de la Photo à Montréal, unique biennale au Canada consacrée à la photographie, lors de sa création en 1989 et qui est devenue, depuis, un des événements majeurs de la vie artistique montréalaise. L'événement s'est d'ailleurs mérité le premier Prix du mérite artistique de la Fondation Imperial Tobacco Canada en 2009. À cette initiative s'ajoutent diverses activités de recherche et de développement avec la mise en place, en 1990, de la Division informatique où se conjuguent les nouvelles technologies et la photographie, à l'origine du *Musée virtuel de la photographie québécoise* et du *Fonds documentaire de la photographie québécoise*, ce dernier projet étant accessible sur le Web.

Depuis mai 2004, VOX occupe un espace ayant vitrine au 1211 boulevard Saint-Laurent en plein cœur du « Red Light », secteur mythique de Montréal qui est appelé à devenir le Quartier des spectacles – et dans lequel le centre a l'intention de s'implanter à long terme. Ce déménagement a également coïncidé avec la restructuration des activités du centre qui visait un meilleur positionnement à l'échelle nationale et internationale. VOX a ainsi clarifié son mandat en se dévouant désormais à la recherche et à la diffusion des pratiques de l'image (photographie mais également film, vidéo, multimédia, etc.).

La portée de sa mission dépasse celle d'un centre d'artistes proprement dit et se compare aisément avec celle d'un centre d'expositions. VOX organise une dizaine d'expositions annuellement qui reposent sur la recherche et proposent une programmation internationale en plus de publier des documents d'interprétation et des monographies. La seconde activité en importance de VOX est la diffusion nationale et internationale d'expositions. VOX a concrétisé de nombreux projets de circulation et de coproduction au Canada, en Europe tout comme en Amérique latine assurant ainsi le rayonnement des artistes du Canada. VOX a aussi élaboré un programme éducatif s'adressant à ses nouveaux publics. Ce programme éducatif comprend également un volet de formation qui permet à des finissants en arts visuels et en histoire de l'art de concrétiser une première expérience professionnelle dans un centre de diffusion.

Associé au projet IMAGO depuis ses débuts, lequel vise à doter Montréal d'un lieu de recherche, de production et de diffusion dans les domaines des arts visuels et des arts médiatiques, VOX travaille

de concert depuis 2008 avec la Société de Développement Angus (SDA) pour concrétiser un grand projet d'immobilisation dans le futur édifice du 2-22 situé au cœur de la cité.

Au fil de son développement, ce projet à été soutenu successivement par le Forum des équipements culturels (Ville de Montréal et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec), le Conseil des Arts du Canada, le Conseil des arts de Montréal, le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Gouvernement du Québec.

### **Intérêt envers les projets**

Afin de poursuivre le développement de ses activités, VOX a non seulement choisi de se relocaliser de manière permanente au centre-ville en devenant propriétaire de son espace mais de le faire en partenariat avec deux organismes artistiques Artexite et Studio XX dans une stratégie de synergie et de partage des ressources. Il faut préciser qu'il s'agit d'une première initiative d'accès à la propriété pour des centres d'artistes montréalais. La présence d'IMAGO au 2-22 est la concrétisation d'un projet structurant qui offrira à chacun de ces membres un environnement idéal pour réaliser leur mission. En favorisant une mise en commun des ressources et des compétences qu'ils détiennent, les membres d'IMAGO pourront mieux répondre aux besoins des créateurs, aux exigences liées à la diversification des publics et aux nouvelles contraintes des réseaux de diffusion, tant sur la scène locale qu'internationale. VOX y jouira de deux salles d'expositions avec des conditions muséales en plus d'équipements multimédias de manière à offrir aux artistes et aux commissaires d'exposition ainsi qu'au grand public un contexte de diffusion bonifié. Ce projet novateur, caractérisé par la mise en commun de ressources physiques et matérielles, d'expertises et de savoirs au profit des organismes partenaires, représente pour VOX une étape cruciale de son développement.

L'objectif visé d'IMAGO est également de s'inscrire dans un vaste projet regroupant de multiples organismes culturels montréalais (Oliveri, CIBL, La vitrine Culturelle) afin de constituer un pôle incontournable pour la diffusion, la recherche et la création en art actuel, toutes disciplines confondues. L'édifice du 2-22, au même titre que le projet IMAGO, se veut un lieu ouvert où cohabiteront et se croiseront des artistes, des chercheurs et le grand public, de manière à proposer une offre culturelle diversifiée et de favoriser le dialogue entre les producteurs, les médiateurs et les visiteurs.

## **Commentaires généraux sur l'ensemble du projet**

Secteur mythique, le «Red Light » est caractérisé non seulement par son importance dans l'histoire de Montréal, mais aussi par son métissage à la fois linguistique (le boulevard Saint-Laurent qui le traverse étant la ligne de démarcation traditionnelle entre l'Ouest anglophone et l'Est francophone), ethnique (notamment par la présence des communautés amérindienne, chinoise, juive, portugaise, etc.) et social (par la diversité des activités qui s'y déroulent : infrastructures culturelles, bureaux gouvernementaux, industrie du sexe et du divertissement, milieu interlope, commerces). Or ce secteur, témoin de nombreuses transformations culturelles, urbanistiques et sociales, est sur le point de subir une profonde transformation en raison du nouveau plan d'aménagement urbain de la Ville de Montréal. Interpellé à la fois en tant que locataire actuel et futur propriétaire de ce quartier, VOX est favorable au projet du quadrilatère Saint-Laurent et à la requalification culturelle du quartier considérant que les impacts et les retombées de ce vaste projet sont majeurs tant pour les citoyens qui l'habitent et qui l'occupent, que pour des organismes à notre échelle par son effet structurant global.

## **PROJET DU 2-22 RUE SAINTE-CATHERINE**

### **Préoccupations liées au projet**

La localisation du 2-22 au croisement de la rue Sainte-Catherine, importante artère commerciale, et du boulevard Saint-Laurent, premier axe de croissance de la ville, confère déjà à cet édifice le statut privilégié de « porte d'entrée du Quartier des spectacles ». Son architecture et sa hauteur particulières lui confèrent un caractère contemporain vivant qui aura pour effet de donner au projet une adresse et une identité fortes propres à l'inscrire dans le réseau des incontournables à Montréal sur les plans local et international. La façade vitrée de la rue Sainte-Catherine et la volonté d'ouvrir le rez-de-chaussée sur l'extérieur pour créer un atrium accueillant manifeste le caractère fondamentalement public de l'édifice que le montréalais et le touriste en visite à Montréal pourront s'approprier. Le 2-22 deviendra également une adresse de rencontres où le grand public pourra bouquiner, voir des expositions, se restaurer, prendre un café, s'informer sur les activités culturelles à Montréal, etc. Le public spécialisé pourra quant à lui découvrir un lieu où se déroulent de manière permanente des recherches de pointe dans les domaines de l'art contemporain, des arts médiatiques, de la musique, etc.

Dans ce contexte, VOX souhaite bonifier l'offre culturelle du Quartier des spectacles en offrant sur une base permanente et gratuite des expositions portant sur l'image contemporaine. Son espace de 2500 pi<sup>2</sup> lui permettra d'organiser des projets d'envergure incluant tant des artistes locaux qu'internationaux. Son offre est complémentaire aux autres activités culturelles qui se dérouleront

dans le bâtiment et aussi dans le quartier le quel, il est important de le souligner, est davantage orienté sur la tenue de festivals ponctuels et une « industrie spectaculaire ». VOX souhaite être relocalisé dans cet édifice-phare conçu par des architectes de renom et un promoteur visionnaire qui considèrent la culture dans sa diversité et sa complexité. Aussi, nous sommes convaincus qu'il est nécessaire, pour mener à bien le projet, de le réaliser selon les plans proposés par le promoteur tout en respectant les éléments suivants :

- Dédier exclusivement cet édifice à des fonctions de diffusion, de recherche, de création et d'animation culturelle auprès d'un public diversifié pour en faire un pôle de circulation riche d'échanges;
- Favoriser une architecture grandiose et prestigieuse à l'image de la nouvelle vocation culturelle du secteur tout en respectant l'architecture environnante dans laquelle le bâtiment s'intègre;
- Encourager la production artistique contemporaine en soutenant la réalisation d'une œuvre contemporaine intégrée à l'architecture respectant le 1% en amont du projet;
- Implanter un édifice « vert » dans une perspective de développement durable;
- Garantir des coûts abordables pour ses occupants à vocation culturelle et ainsi améliorer leurs conditions d'occupation à long terme;
- Privilégier un mode de gouvernance collégiale au sein de l'édifice.

C'est dans cette perspective que la SDA développe le projet du 2-22 et c'est la raison pour laquelle VOX soutient cet important projet de développement lequel deviendra, nous l'espérons, un symbole significatif de Montréal, capital culturelle du XXI<sup>e</sup> siècle.

## **PROJET DU QUADRILATÈRE SAINT-LAURENT**

### **Préoccupations liées au projet**

L'hypermobilité des individus aujourd'hui, le tourisme et, par conséquent, la multiplication d'activités culturelles et festives façonnent nos villes et transforment les usages du centre-ville et les manières d'y circuler. La réalisation du Quartier des spectacles au cœur de la cité représente la suite logique d'un développement urbain d'une grande métropole comme Montréal.

Ce projet est déterminant pour notre développement culturel. Il nous semble toutefois primordial d'effectuer une opération concertée d'envergure qui permettra de redynamiser un secteur majeur et d'édifier de grands projets architecturaux tel que celui du quadrilatère Saint-Laurent. Cela aura pour

effet d'attirer une masse critique de visiteurs tout en permettant aux montréalais de se réapproprier ce secteur qu'ils ont déserté et d'assurer, en plus d'un rayonnement international, d'importantes retombées économiques pour notre ville.

VOX réside sur le boulevard Saint-Laurent, face au grand projet du quadrilatère conçu par la SDA, depuis 2004. Son équipe est le témoin privilégié de l'activité quotidienne qui se déroule dans le quartier. Cette situation nous permet de témoigner en connaissance de cause et d'affirmer la nécessité, voire l'urgence, d'agir et de transformer cette section du boulevard Saint-Laurent. Aussi, c'est avec beaucoup d'étonnement que nous avons entendu les arguments développés en opposition au projet développé par la SDA lesquels manifestent une vision romantique et passéiste du « Redlight ». Bien que le Cléopâtra et le Montréal Pool Room offrent une devanture typique du secteur, il ne faut pas oublier que le premier est un bar d'effeuilleuses où est servilement exploité le corps de la femme alors que le second a été, au fil des ans, déserté.

Sur la question des effets de la transformation du boulevard Saint-Laurent sur la « communauté » qui se l'est appropriée depuis quelques décennies, nous sommes convaincus qu'elle sera grandement bénéfique. Faut-il rappeler que cette section du boulevard Saint-Laurent est le théâtre quotidien et dramatique d'exploitation de vies humaines. Le crime organisé, les prostituées, les drogués, les soûlards et les miséreux abandonnés par la société sont présents jour et nuit et la violence y sévit quotidiennement. Laisser le boulevard Saint-Laurent dans son état de déchéance actuelle ne ferait qu'encourager l'état des choses.

Sa transformation offre peut-être l'occasion de venir en aide à plusieurs de ces individus. Il est important de rappeler que ceci relève de la responsabilité municipale et gouvernementale aidée par les organismes communautaires œuvrant à l'amélioration de la qualité de vie de ces individus. Il serait absurde de s'opposer au projet du Quadrilatère Saint-Laurent sur la base de vouloir préserver un territoire où se détruisent des vies.

Sur le plan architectural et patrimonial, la proposition de la SDA nous semble intéressante en ce qu'elle manifeste un souci de préserver le caractère patrimonial ainsi que l'échelle des bâtiments qui auront leur façade sur le boulevard Saint-Laurent. Il nous semble aussi essentiel d'y conserver de « petits » commerces mettant en valeur des produits locaux, de manière à éviter une commercialisation de type « centre d'achat ». Donner une identité et une apparence distinctives à ce secteur du boulevard Saint-Laurent est primordial. L'édifice à bureaux construit derrière le boulevard Saint-Laurent constitue un apport important au projet du quadrilatère et du 2-22 : il augmentera l'affluence dans les petits commerces ainsi que dans le Quartier des spectacles.

Bref, VOX souhaite que le 2-22 deviennent « La destination culturelle » et, pour se faire, il doit s'inscrire dans un aménagement cohérent et global. Une conversion culturelle du secteur inclura de grandes institutions comme la Place des Arts, le Musée d'art contemporain ou la nouvelle salle de l'OSM et d'importantes entreprises (Desjardins, Tecsalt, Hydro Québec), mais aussi des lieux de production et de diffusion, de toutes tailles et de tous genres, qui se sont implantés successivement dans le secteur démantelé du « Red Light » (pensons au Monument National, au Club Soda, à la Société des arts technologiques, aux Catacombes). Tous travailleront ensemble à façonner un pôle artistique incontournable. Aussi, nous croyons que, pour que la requalification de ce secteur du centre-ville s'opère, il est donc nécessaire que l'ensemble des projets visés se réalise, c'est-à-dire que les projets du 2-22 et du Quadrilatère se concrétisent successivement en se faisant écho.